



COMMUNIQUÉ DE PRESSE / Mardi 12 septembre 2023

Baromètre des villes et villages marchables® 2023 : de légères améliorations mais encore beaucoup d'efforts à faire en France pour les piétons et le développement de la marche à pied.

Du 17 novembre 2022 au 1^{er} mars 2023, le collectif « Place aux piétons », rassemblant la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRandonnée), Rue de l'Avenir, 60 Millions de piétons et le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM), a proposé aux Français de remplir une enquête en ligne afin de recueillir leur ressenti sur la marchabilité de leur environnement urbain.

Réunissant près de **70 000 participants**, le 2^e Baromètre des villes et villages marchables® a permis d'exploiter **42 400 questionnaires** complets concernant plus de **4 600 communes** de toutes tailles apportant ainsi un état des lieux éclairant sur les conditions de la marche à pied en France. Il permet aussi d'apporter un regard plus précis sur **230 municipalités** au regard du nombre de répondants sur ces communes. La croissance du nombre de villes intégrées dans le Baromètre cette année témoigne du succès de cette 2^e édition !

Cet outil collaboratif, destiné à mesurer le ressenti des piétons et visant à améliorer leur qualité de vie dans le paysage urbain, a été réalisé avec le soutien de l'ADEME ainsi que des Ministères en charge des Transports, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

L'enquête nationale révèle une très légère amélioration générale du ressenti des piétons en milieu urbain par rapport au premier Baromètre en 2021. Cependant, les résultats demeurent très insatisfaisants au vu des attentes de nos concitoyens, avec une note nationale moyenne de 9.2/20 pour le ressenti global.

Des mesures supplémentaires sont nécessaires dans toutes les localités évaluées pour favoriser les déplacements à pied. Comme en 2021, les citoyens attendent beaucoup plus en matière d'aménagement d'itinéraires piétons sécurisés, de sécurisation des trottoirs ou encore d'élimination du stationnement sauvage sur les espaces piétons.

En outre, les résultats révèlent un besoin de marchabilité au-delà des grandes métropoles, avec une participation importante des piétons résidant dans des zones moins urbanisées. Cette diversification met en lumière l'importance de prendre en compte les besoins des piétons dans tous les territoires, y compris les moins densément peuplés.

En conclusion, les résultats du Baromètre forment un constat solide, offrant des orientations claires pour guider le développement d'une vraie politique en faveur des piétons. Le collectif "Place aux Piétons" encourage instamment l'État, ses agences et les collectivités à prendre davantage d'initiatives visant à créer des environnements urbains propices à une mobilité piétonne accessible, sécurisée et agréable.

Le collectif « Place aux Piétons » saluait l'annonce du Plan vélo & marche 2023-2027 et son ambition, notamment en faveur de la marche à travers le programme national ID-Marche, qui inclut notamment l'appel à projets "Marche du quotidien" de l'ADEME. Ces actions en faveur de la marche doivent se prolonger et constituer la première étape vers la mise en œuvre d'un Plan national marche.

***Pour plus d'informations et pour accéder aux résultats complets du 2^e Baromètre des villes et villages marchables : www.placeauxpietons.org**

CONTACTS PRESSE :



FFRandonnée
Anne Deny - 06 84 15 09 17
adeny@ffrandonnee.fr



Rue de l'Avenir
Anne Faure - 06 64 35 09 72
a.faure.rda@orange.fr



Club des villes et territoires cyclables et marchables
Martin Kolle - 06 89 70 17 51
martin.kolle@lobbycom.fr

60 Millions de piétons
Christian Machu - 06 73 74 18 94
sg.60mdp@yahoo.com

AVEC LE SOUTIEN DE :

